

DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

LYON



LE MÉTIER

L'Éducateur Technique Spécialisé exerce un métier qui par le support d'activités techniques a pour objectif l'insertion professionnelle et l'intégration sociale des publics en situation de handicap ou de difficultés sociales.

Il travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle et exerce ses fonctions dans des établissements et services sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail ordinaire et protégé, ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs publics et privés.

L'Éducateur Technique Spécialisé intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes :

- En situation de handicap,
- En situation de dépendance,
- En souffrance physique ou psychique,
- En difficulté sociale et familiale,
- En voie d'exclusion,
- Inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion.



PRISE EN CHARGE

Financement par le Conseil Régional Auvergne

Rhône - Alpes :

Les 45 premiers candidats, par ordre d'inscription et à condition d'avoir satisfait aux épreuves de sélection, sont admis et financés par la Région

Financement par l'employeur :

Au delà des 45 candidats financés par la Région, tout candidat admissible (>10/20 à la sélection) et ayant un employeur potentiel qui accepte de prendre en charge financièrement la formation peut entrer en formation. Plusieurs options sont possibles : contrat de professionnalisation, plan de formation...,

- Dans le cadre d'un CIF, prise en charge possible sous certaines conditions.



ACCÈS À LA FORMATION

Les candidats doivent :

- Avoir 18 ans au démarrage de la formation
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau IV ou
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau V, pouvoir attester de 3 ans d'expérience professionnelle et être en situation d'emploi de Moniteur d'Atelier ou d'Éducateur Technique Spécialisé
- Des dérogations à ces exigences sont possibles après consultation de la DRDJSCS.

Épreuves de sélection :

- Épreuve écrite d'admissibilité
Sont dispensés de cette épreuve les candidats titulaires de certains diplômes, certificats ou titres ainsi que les lauréats de l'Institut du service civique
- Épreuve d'admission : entretien oral avec un jury, portant sur les motivations du candidat

Parcours partiels :

Possibilité de parcours personnalisés pour les candidats ayant préalablement validés une partie des DF

Ce diplôme est accessible par la VAE

L'ÉQUIPE ARFRIPS EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES



INSCRIPTION ET SÉLECTION

Une pré-inscription en ligne est obligatoire sur www.arfrips.fr

Informations et documents disponibles :

- Sur www.arfrips.fr
- Au 04 78 69 90 90 - selection@arfrips.fr
- Par courrier (joindre une enveloppe format A4, timbrée et libellée à vos nom et adresse)



DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

LYON



LA FORMATION

Une formation en alternance :

Formation théorique : 1 200 h dispensées sur 34 semaines de regroupement.

Formation pratique : articulée autour de :

- 56 semaines de stage pour les apprenants financés par la Région,
- 16 semaines de stage pour les apprenants en situation d'emploi.

Durant ces 3 années, le candidat se trouve :

- En situation professionnelle réelle d'éducateur technique ou de moniteur d'atelier s'il est en situation d'emploi,
- En situation de stagiaire dans des institutions entrant dans le champ du secteur social et/ou médico-social, s'il est financé par la Région.

La formation proposée à l'ARFRIPS favorise la confrontation pluri-professionnelle en développant des transversalités avec les Educateurs Spécialisés.



LE DIPLÔME

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS), reconnu de niveau III.

Les épreuves sont organisées par l'ARFRIPS durant la formation et par le rectorat en fin de formation.

Chaque domaine de formation doit être validé séparément. L'ensemble du diplôme doit être validé dans une période de 5 ans à compter de la date de validation du premier domaine de formation.



CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement théorique s'articule autour de 4 domaines de formation (DF) :

- **DF 1** : Accompagnement social et éducatif spécialisé
- **DF 2** : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé
- **DF 3** : Communication professionnelle
- **DF 4** : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles



LIEU DE FORMATION

ARFRIPS LYON
10 impasse Pierre Baizet
69009 LYON



CONTACT

04 78 69 90 90 – info@arfrips.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

